



CTL du 9 juillet 2013

Les organisations syndicales ont décidé de ne pas siéger

Les Organisations Syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT DGFIP, CFDT, FO DGFIP du département ne siégeront pas au CTL du 9 juillet 2013 qui se réunit en 2^{ème} convocation sur le dossier de la réhabilitation du Centre des Finances Publiques de Saint Nazaire.

Lors de la présentation initiale du dossier au CTL du 25 juin dernier les représentants des personnels ont voté unanimement contre le projet immobilier de la direction.

Dès lors l'administration doit représenter le dossier à un nouveau CTL dans un délai de 8 jours.

Pour le CTL du 9 juillet, les organisations syndicales constatent :

- Aucun nouveau document n'a été transmis aux représentants des personnels, ce qui signifie que le dossier représenté par la direction est en tout point identique à celui du 25 juin déjà rejeté par les OS. L'adoption automatique du projet initial en deuxième convocation de CTL constitue de fait un déni profond du dialogue social.
- Les travaux de Saint Nazaire sont toujours envisagés en site occupé. Cette situation va se traduire incontestablement par des nuisances importantes et une dégradation des conditions de vie au travail pour les agents. En outre l'ensemble du bâtiment n'est pas réhabilité (absence de travaux au rez-de-chaussée et 4^{ème} étage ouvrants).
- Le fait que la DGFIP et la DRFIP aient choisi d'imposer ce mode opératoire (en site occupé) constitue le principal motif du vote négatif des Organisations Syndicales lors du CTL du 25 juin.

Par ailleurs le 9 juillet se tient à Bercy le Comité Central de Réseau (CTR) qui doit traiter de la démarche stratégique du Directeur Général. A cette occasion les Organisations Syndicales départementales veulent exprimer leur opposition à un projet porteur de lourdes menaces pour la DGFIP sur la période 2014-2016, en terme :

- de missions,
- d'emplois,
- de maillage territorial,
- de structures,
- de fonctionnement.

En conséquence les élus du personnel ont décidé de ne pas siéger au CTL du 9 juillet. Sur le dossier de la réhabilitation du Centre des Finances Publiques de Saint Nazaire, ils déplorent et dénoncent une parodie de dialogue social avec l'adoption déjà actée d'un projet ficelé, ancré sur le principe du site occupé, projet qui ne tient pas compte de leur vote exprimé au cours de la 1^{ère} séance du 25 juin dernier.